

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Mixte se tiendra à Abidjan, dans les salons du NOVOTEL ABIDJAN, 10, Avenue du Général de Gaulle, le :

VENDREDI 28 JUIN 2019 A 10 HEURES

Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018
2. présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique
3. quitus aux Administrateurs
4. affectation du résultat et mise en paiement des dividendes
5. ratification de la désignation de M. Dominique HANOTAUX en qualité d'Administrateur
6. démission de M. Othman DOURI
7. pouvoirs en vue des formalités

Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. présentation du rapport du Conseil d'administration
2. conversion des actions nominatives en actions au porteur
3. conversion des 160.000 anciennes actions en 10.240.000 actions nouvelles
4. modifications corrélatives des statuts
5. délégation de pouvoirs pour la signature des statuts et l'acte de dépôt notarié
6. pouvoirs pour les formalités.

Les actionnaires pourront émarger la feuille de présence et entrer dans la salle à partir de 9 heures.

L'inventaire, le bilan, les comptes de gestion, de production, d'exploitation et de résultats, les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, le texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale et tous autres documents prévus par les textes, seront tenus à la disposition des actionnaires, pour consultation, au Siège Social, à compter de ce jour.

**Les pouvoirs en vue de la représentation
à l'Assemblée devront être déposés à la SOGEBOURSE
ou au Siège Social avant le 24 juin 2019**